

Communiqué de presse

22 janvier 2019

Le service des Urgences du Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan prépare son avenir grâce à la coopération territoriale

Pour améliorer le service rendu à la population, l'établissement dont le siège est à Challans rénove ses urgences tant sur le plan organisationnel que sur le plan architectural avec le soutien constant de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire. Avec 30 000 passages par an, le service des urgences est un service essentiel assuré au profit de la population du territoire et des estivants.

Depuis fin 2016, le service d'accueil des urgences du Centre Hospitalier Loire Vendée Océan travaille en étroite collaboration avec le service des urgences du Centre Hospitalier Départemental Vendée.

En quoi consiste cette coopération et quels sont les objectifs poursuivis ?

Il s'agit d'une coopération renforcée entre les services des deux établissements dans le cadre d'une Fédération Médicale Inter Hospitalière. Cette coopération, fondée sur une volonté commune des médecins et des deux directions d'établissement, a débuté par la nomination d'un coordonnateur médical, le Dr FRADIN, chef de service des urgences et du SAMU du Centre Hospitalier Départemental Vendée et la mise en place d'une feuille de route et d'objectifs précis.

Dans le cadre de cette coopération, les objectifs poursuivis sont d'améliorer la qualité du service rendu :

- en recrutant de nouveaux urgentistes dans un contexte de démographie médicale tendu et en limitant le recours à l'intérim médical,
- en adaptant le fonctionnement des urgences par l'harmonisation des pratiques médicales et soignantes, la formation...

Quel bilan après deux ans de fonctionnement de cette coopération ?

Grace à cette coopération, ce sont 11 urgentistes qui partagent leur temps de travail entre le Centre Hospitalier Loire Vendée Océan et le Centre Hospitalier Départemental Vendée. En novembre 2019, ce chiffre sera porté à 18.

4 internes se forment actuellement dans le service, formation reconnue par l'Université de Médecine de Nantes et les internes eux-mêmes.

Cette coopération a également permis de faire évoluer l'organisation du service pour mieux répondre à la demande des patients et dans des délais optimisés.

Des travaux programmés et financés avec un soutien important de l'Agence Régionale de Santé

Les travaux débutent en mars 2019 et se poursuivront en différentes tranches jusqu'en 2021, ce sans impact sur la continuité de l'activité. La surface d'accueil du service augmentera de 44%.

Ces travaux prévoient :

- une augmentation du nombre de salles de consultation (de 10 à 16),
- une réorganisation des espaces d'attente et de l'accueil,
- un agrandissement des surfaces dédiées aux soins,
- une modernisation des installations et des équipements.

Ce nouveau cadre de travail permettra ainsi à l'ensemble des personnels des urgences de réaliser leur mission dans des locaux de travail adaptés à leur activité réelle.

Ces travaux s'élèvent à 3,2 millions d'euros (TDC).

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire soutient l'opération à hauteur de 1,5 million d'euros.

Contact presse

Agnès Granero, Directeur adjoint
Responsable communication
02 51 49 50 06 / a.granero@ch-lvo.fr